

PRESTATIONS

1 – MANDAT	
Appartements ou Maisons / Villa ou Terrain à Bâtir	HONORAIRES TTC¹
⇒ Jusqu'à 99 999 €	8% avec un minimum de 4500€
⇒ De 100 000 € à 299 999 €	6.5%
⇒ De 300 000 € à 499 999 €	6%
⇒ De 500 000€ à 999 999€	5%
A partir de 1000 0000€	3.5%

¹ TVA au taux en vigueur de 20% incluse

Honoraires au 04/03/2024

L'Adresse SARL A et B Immobilier au capital de 20 000 €, SIREN 39056468000010 RCS BAYONNE,
Carte professionnelle 6401 2015 000 002 674 CCI BAYONNE -, TRANSACTIONS ET GERANCE- garant : GALIAN 89 rue La Boétie 75008 PARIS

[EXEMPLE : VOUS ÊTES VENDEUR D'UN BIEN AU PRIX DE 300 000€ HAI. LES HONORAIRES DUS PAR L'ACQUÉREUR À L'AGENCE SONT DE 17000€ TTC ET VOUS PERCEVREZ 283 000€ DESQUELS POURRONT ETRE DEDUITS D AUTRE CHARGES OU TAXES (PLUS VALUE CSG ...)
LA BASE SOUMISE AUX DROITS DE MUTATION DUS PAR LES ACQUEREURS EST 283 000 €

PRESTATIONS

2 – ESTIMATION SANS MANDAT DE VENTE	TEMPS PASSÉ	FORFAIT
Appartements ≤ 60 m ²	2h00	100 €
Appartements > 60 m ²	3h00	150 €
Maisons / Villa	3h30	175 €
Immeubles et Commerces	6h00	300 €
ESTIMATION AVEC MANDAT DE VENTE	TEMPS PASSÉ	FORFAIT
Appartements ≤ 60 m ²	2h00	GRATUIT
Appartements > 60 m ²	3h00	
Maisons/ Villa	3h30	
Immeubles et Commerces	6h00	
ESTIMATION SANS MANDAT DE LOCATION	TEMPS PASSÉ	FORFAIT
APPARTEMENT	2h00	150 €
MAISON	3h00	200 €
LOCAUX ET COMMERCES	3h00	200 €

AVEC MISE EN GERANCE

❖ PRESTATIONS	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE DU
❖ Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989) ❖ Locaux meublés ❖ Locaux de droit commun	5 % TTC * du loyer annuel hors charges – comprenant : - état des lieux 3€/m ² - visite, constitution du dossier, rédaction du bail * 5 % TTC* du loyer annuel hors charges – comprenant : - état des lieux 3€/m ² - visite, constitution du dossier, rédaction du bail *	Bailleur Locataire
❖ Locaux commerciaux et professionnels	10 % TTC du loyer annuel hors charges	Locataire
❖ Autres biens, garage	5 % TTC du loyer annuel hors charges 5 % TTC du loyer annuel hors charges	Bailleur Locataire

SANS MISE EN GERANCE

❖ PRESTATIONS	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE DU
❖ Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989) ❖ Locaux meublés ❖ Locaux de droit commun	7 % TTC * du loyer annuel hors charges – comprenant : - état des lieux 3€/m ² - visite, constitution du dossier, rédaction du bail * 7 % TTC* du loyer annuel hors charges – comprenant : - état des lieux 3€/m ² - visite, constitution du dossier, rédaction du bail *	Bailleur Locataire
❖ Locaux commerciaux et professionnels	14 % TTC du loyer annuel hors charges	Locataire
❖ Autres biens, garage	7 % TTC du loyer annuel hors charges 7 % TTC du loyer annuel hors charges	Bailleur Locataire

* Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par décret, à savoir 8€ le m² pour les zones non tendues et 10€ le m² pour les zones tendues pour les frais de visite, constitution de dossier, rédaction du bail et 3€ le m² pour l'état des lieux.

Honoraires au 04/03/2024

L'Adresse SARL A et B Immobilier au capital de 20 000 €, SIREN 39056468000010 RCS BAYONNE,
Carte professionnelle 6401 2015 000 002 674 CCI BAYONNE -, TRANSACTIONS ET GERANCE- garant : GALIAN 89 rue La Boétie 75008 PARIS

HONORAIRES DE GERANCE

❖ PRESTATIONS	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE DU
❖ Gérance appartement vide	8,2 % TTC du loyer hors charges	Bailleur
❖ Gérance appartement meublé	9,6 % TTC du loyer hors charges	Bailleur
❖ Gérance maison	7,5 % TTC du loyer hors charges	Bailleur
❖ Gérance commercial professionnel, garage	8,4 % TTC du loyer hors charges	Bailleur

Honoraires au 04/03/2024

L'Adresse SARL A et B Immobilier au capital de 20 000 €, SIREN 39056468000010 RCS BAYONNE,
Carte professionnelle 6401 2015 000 002 674 CCI BAYONNE -, TRANSACTIONS ET GERANCE- garant : GALIAN 89 rue La Boétie 75008 PARIS